



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AU COMITÉ DE SOUTIEN ET DE PROMOTION  
DU CENTRE CATHOLIQUE INTERNATIONAL INTERNATIONAL  
POUR L'UNESCO (CCIC)**

*Lundi, 24 mai 1982*

*Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs,*

1. Je salue cordialement tous les participants de la dixième Assemblée générale du Comité de soutien et de promotion du Centre Catholique International pour l'UNESCO (CCIC).

Votre visite me rappelle la rencontre que j'ai eu la joie d'avoir avec un certain nombre d'entre vous, représentants de ce Centre et des Organisations Internationales Catholiques, réunis autour du cher Monsieur Larnaud, dans la chapelle des Clarisses à Paris, juste avant de me rendre au siège de l'UNESCO. Et maintenant, c'est vous qui avez voulu venir à Rome, au centre de l'Eglise, pour étudier les différents aspects du thème de la culture, à partir du discours que je prononçais à l'UNESCO le 2 juin 1980, en harmonie avec le programme de la Session du Conseil exécutif de cette initiative et je vous en félicite.

2. En effet, la réflexion sur la culture et ses rapports avec la vie du monde et avec la mission de l'Eglise doit être poursuivie et approfondie de multiples façons. Les quatre aspects que vous avez retenus pour l'Assemblée de cette année me semblent bien significatifs: culture et développement, spécificité et universalité de la culture, culture et communication, religions et cultures. Je ne peux aujourd'hui entrer dans le vif de ces sujets passionnants et importants, mais j'espère que, avec l'aide des participants venus des divers continents, vous avez pu à la fois élargir votre expérience et cerner les problèmes de façon plus précise, dégager ainsi des points essentiels qui nourriront vos convictions et guideront votre action, dans les différents secteurs et milieux où vous travaillez.

3. L'intérêt du Saint-Siège - et du Pape personnellement - pour ces questions est tel qu'un nouvel organisme vient d'être fondé dans la Curie, à la date du 20 mai: le "Conseil pontifical pour la Culture". Dans la ligne de ce que le Concile Vatican II a exprimé à ce sujet dans sa constitution "*Gaudium et Spes*", je suis bien convaincu que le dialogue de l'Eglise avec les cultures est un domaine vital pour l'Eglise comme pour l'homme. Le lien entre l'Evangile et l'homme est créateur de la culture. Et si la culture est ce par quoi l'homme devient plus homme, c'est le destin de l'homme qui est en jeu. La synthèse entre culture et foi est une exigence non seulement de la culture mais aussi de la foi. Dans les buts que j'ai assignés au nouvel organisme - qui comprendra d'ailleurs un conseil international de représentants qualifiés de la culture catholique -, j'ai indiqué entre autres: témoigner du profond intérêt du Saint-Siège et de sa mission spécifique concernant le progrès de la culture, le dialogue des cultures et la rencontre culture-Evangile; coordonner le travail d'évangélisation des cultures; collaborer avec les Organisations Internationales Catholiques; suivre l'action des organismes internationaux qui s'intéressent à la culture, à commencer par l'UNESCO.

C'est dire combien vos études et l'action de votre Centre sont plus que jamais au cœur des préoccupations du Saint-Siège.

4. L'Eglise et l'UNESCO contribuent chacune, pour leur part, avec leurs moyens et selon leurs objectifs propres, à promouvoir les cultures et notamment l'éducation, et par là à servir l'homme, qui est, en un sens, "le fait primordial de la culture". Ma visite au siège de l'UNESCO, qui m'avait invité, a pu témoigner des rapports fructueux de dialogue et de coopération qui s'intensifient entre cette Organisation et le Saint-Siège. L'Observateur permanent de celui-ci en est le symbole. Et c'est là aussi que votre *Centre catholique international pour l'UNESCO* joue un rôle capital, soutenu depuis dix ans par l'Association qui se réunit aujourd'hui. Vous avez en effet accompli depuis la fondation de l'UNESCO un travail remarquable auquel je suis heureux de rendre hommage: non seulement vous observez et synthétisez les multiples aspects des initiatives et activités de cette organisation mondiale - je pense par exemple à votre revue "Le mois à l'Unesco" -, mais vous suscitez aussi une réflexion sur ces entreprises et sur le dialogue des cultures auquel vous assistez, et cela dans une perspective anthropologique cohérente avec la foi. Car les chrétiens ont un témoignage à donner en ce domaine. Et ce faisant, vous rendez un service appréciable aux Organisations Internationales Catholiques qui ont un statut consultatif auprès de l'UNESCO. Vous assurez en quelque sorte, dans les deux sens, une médiation fructueuse, un relais pour l'information, la réflexion et l'action des catholiques.

5. Précisément, j'en profite pour souligner aussi le rôle des "Organisations Internationales Catholiques" qui, en vertu de l'article 71 des Statuts de l'ONU et de l'article 11, 4 des Statuts de l'UNESCO, sont admises, comme Organisations non gouvernementales, pour apporter leur avis et coopérer ainsi au travail multiforme de l'UNESCO.

Cela fait partie du témoignage et de l'action des chrétiens, dont le Concile Vatican II a fortement

souligné l'importance, dans tous les domaines de l'activité humaine. Je n'ai pas besoin d'y insister devant vous qui l'avez si bien compris. Mais alors que chaque chrétien ou chaque groupe particulier de chrétiens - familles, associations diverses - porte cette responsabilité d'agir dans les choses temporelles en conformité avec la foi et l'amour selon l'Évangile, pour améliorer les mentalités et les structures, les Organisations Internationales Catholiques ont, elles, des possibilités élargies et portent un témoignage collectif lié à l'Église universelle. C'est dire l'importance de leur apostolat et ses exigences. Pour elles, comme pour le CCIC, la collaboration avec l'UNESCO requiert beaucoup de compétence, d'ouverture, de loyauté; une coopération active, jointe à un discernement critique et au refus de toutes les discriminations injustes. Elle suppose surtout que les membres de ce laïcat, solidement enracinés dans la foi, donnent leur témoignage en conformité profonde avec l'Évangile, avec tout l'enseignement de l'Église, avec les orientations qu'elle a précisées. Je veux voir dans votre présence en ce lieu et dans votre visite au successeur de Pierre le signe que vous tenez à cette fidélité.

6. Je n'oublie pas, enfin, que vous avez voulu, en venant ici, rencontrer également les *Supérieurs et les Supérieures majeurs*, ou leurs représentants, afin de vous entretenir avec eux de la présence des chrétiens, et en particulier des Instituts religieux, au sein des Organisations promotrices de la culture.

Heureux de vous donner ces encouragements, je bénis de tout cœur vos personnes, vos familles et vos collaborateurs, et, en ce temps liturgique, j'implore les lumières de l'Esprit Saint sur les travaux que vous poursuivez pour la promotion de l'homme et le rayonnement de l'Église.

© Copyright 1982 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana